



LOISIRS ET CONVIVIALITÉ AU CHÂTEAU DES CONFLUENCES

Développement durable, des actions concrètes

P. 4-5

Réserve naturelle régionale : site unique de biodiversité

P. 6-7

Culture animations et lien social

P. 12-13

SÉANCE DU 14 MARS 2019

- › Modification des statuts du Muretain Agglo
- › Modalités de restitution de la compétence « restauration »
- › Modalités de restitution de la compétence « ATSEM »
- › Adhésion au groupement de commande gaz
- › Adhésion au groupement de commande téléphonie et internet
- › Adhésion au groupement de commande ramassage des déchets verts
- › Validation du montant définitif de l'attribution de compensation 2018
- › Mise en place du RIFSEEP
- › Création d'un poste au titre du dispositif « Parcours Emploi Compétences »
- › Modification de la quotité horaire d'un poste à temps non complet
- › Engagement dans le dispositif de Service Civique et demande d'agrément
- › Acte notarié pour l'acquisition d'une voie au 90-94, rue d'Andorre
- › Acte notarié pour l'acquisition de voies et espaces publics rue Théodore-Monod et place de la Fraternité
- › Prise en charge des opérations d'éradication des frelons
- › Modification des tarifs de location de la salle des fêtes
- › Modalités de remboursement des ouvrages perdus lors de prêts de la médiathèque
- › Délégations du conseil municipal au maire
- › Indemnité du trésorier
- › Vote du compte administratif 2018
- › Vote du compte de gestion 2018
- › Vote des taux d'imposition 2019
- › Affectation du résultat
- › Vote du budget primitif 2019
- › Convention de partenariat avec le conseil départemental de la Haute-Garonne pour le projet « Château des Confluences »
- › Convention pour renouvellement de l'adhésion à l'épicerie sociale et solidaire « Vert Soleil »
- › Convention de mise à disposition pour l'exploitation d'une guinguette estivale

SÉANCE DU 29 MAI 2019

- › Attribution d'un marché public pour la pose d'aires de jeux
- › Attribution d'un marché public pour la rénovation énergétique des écoles
- › Décision modificative n° 1 du budget primitif 2019
- › Accord pour la vente d'un terrain communal à Promologis

- › Déclassement du domaine public communal du délaissé de la rue de la République
- › Validation d'un échange foncier avec Carrère Promotion
- › Approbation de travaux du SDEHG : Rénovation d'un point lumineux hors service rue de la résistance
- › Approbation de travaux du SDEHG : Extension du réseau d'éclairage public le long de l'allée du Château
- › Approbation de travaux du SDEHG : Implantation de 4 coffrets-prises au nouveau marché
- › Approbation d'un groupement de commandes avec le Muretain Agglo pour la réalisation d'études géotechniques
- › Validation de la mise à disposition de personnels communaux auprès du Muretain Agglo pour l'exercice de la compétence voirie
- › Convention d'occupation temporaire du domaine privé communal

SÉANCE DU 9 JUILLET 2019

- › Approbation de la révision du plan local d'urbanisme
- › Institution du DPU (droit de préemption urbain)
- › Soumission de l'édification des clôtures à déclaration préalable
- › Soumission des démolitions à permis de démolir
- › Approbation du marché public pour la réalisation des aménagements paysagers de la nouvelle centralité communale
- › Conclusion de l'Appel à manifestation d'intérêt pour le château des Confluences et validation de la feuille de route de la suite du projet
- › Mise à disposition de la licence de débit de boissons appartenant à la mairie
- › Demande de subvention « Temps Libre Prévention Jeunesse »
- › Mise à jour du tableau des effectifs
- › Approbation de travaux du SDEHG pour la rénovation d'un point lumineux du parking de la rue des Ramiers
- › Approbation du retrait de la Communauté de communes du bassin auterivain haut-garonnais du SIAS Escaliu
- › Dénomination de la nouvelle place

Les conseils municipaux sont publics.
Les délibérations consultables en mairie
ou sur :
www.mairie-pinsaguel.com



LE MOT DU MAIRE

Alors que les travaux devant les écoles se terminent, chacun peut prendre la mesure du chemin parcouru pour améliorer le cadre de vie de notre village. Au-delà de tous ces travaux de voirie, les investissements d'entretien et de modernisation qui ont été réalisés au cours des cinq dernières années avec (comme l'a montré le vote du dernier budget) une gestion financière irréprochable confirment un bilan qu'il n'est pas nécessaire de détailler pour en démontrer la qualité.

« **Le développement durable est notre engagement prioritaire : relever ce défi conditionne à la fois notre qualité de vie et celle des générations futures.** »

Il y a cependant une partie du bilan de l'action municipale qui, bien que moins visible, est tout aussi importante pour garantir la qualité de vie à Pinsaguel : elle concerne notre implication pour le maintien du lien social et du développement durable dans notre commune.

Ce que nous appelons lien social concerne toutes les activités qui contribuent à donner une « âme » et une identité à un village ; toutes les activités et initiatives qui font que Pinsaguel, bien qu'elle ne soit qu'une très petite partie d'une grande métropole, n'est pas un village-dortoir mais bien une collectivité qui, au travers des diverses activités associatives et de loisirs qu'elle accueille et encourage, permet à ses habitants de partager le sentiment d'appartenir à une communauté vivante et solidaire. Les diverses manifestations de ce printemps et de ce début d'été, en particulier dans le cadre du château des Confluences, en sont la preuve la plus immédiate.

Le développement durable est au fil des ans devenu notre engagement prioritaire : relever le défi auquel il nous confronte conditionne à la fois notre qualité de vie et celle des générations futures. Relever ce défi au niveau d'une commune est une tâche complexe d'une part parce qu'elle concerne des actions qui échappent à la compétence municipale, d'autre part parce que lorsque l'action communale peut avoir prise sur elles, ces actions ne sont pas directement visibles et ne portent pas leurs fruits immédiatement. Pour ces raisons, nous avons décidé de tenter d'aborder cette question dans ce numéro, parce que nous pensons que nous devons rendre compte d'une activité sur laquelle nous sommes particulièrement mobilisés mais peut-être sur laquelle, parce qu'elle concerne des domaines très divers, nous n'avons jusqu'à présent pas suffisamment communiqué.

En vous souhaitant un très bel été, je vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre pour continuer, que ce soit au travers du forum des associations, des journées du patrimoine ou de toute autre activité, à faire de Pinsaguel un village dont le vivre ensemble et la qualité de vie font la renommée.

Jean-Louis Coll, Maire de Pinsaguel

Journal d'information municipal
édité par la ville de Pinsaguel.
Tél. : 05 61 76 29 88.
Fax : 05 61 72 19 26.
contact@mairie-pinsaguel.com
www.mairie-pinsaguel.com

Tiré en 1400 exemplaires.
• Directeur de la publication :
Jean-Louis Coll.
• Conception, réalisation :
In extenso, Canens (31).
05 61 90 29 15.

L'édition du bulletin municipal de Pinsaguel respecte les normes pour l'environnement.

L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

NOUS AVONS CHOISI DE PRÉSENTER EN TROIS PARTIES LES ACTIONS QUI DEPUIS 5 ANS ONT ÉTÉ CONDUITES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOTRE COMMUNE : CELLES QUI ONT ÉTÉ DIRECTEMENT CONDUITES DANS LE CADRE DE L'ACTION MUNICIPALE, CELLES CONDUITES DANS PINSAGUEL PAR LE MURETAIN AGGLOMÉRATION, CELLES MENÉES DANS NOTRE COMMUNE PAR LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA CONFLUENCE GARONNE-ARIÈGE.

Distinguées pour les besoins de la présentation, ces réalisations sont cependant complémentaires : le défi de la sauvegarde de notre environnement auquel le XXI^e siècle est confronté ne relève pas d'opérations ponctuelles mais bien d'une vision globale. Cette démarche d'ensemble doit nécessairement s'effectuer dans le cadre d'une mobilisation qui se poursuivra au-delà du présent bilan.

4 >

DÉVELOPPEMENT DURABLE : DES ACTIONS CONCRÈTES

Au-delà de certaines obligations réglementaires que doivent respecter les collectivités publiques, et qui ont été renforcées ces dernières années (interdiction de l'usage de produits phytosanitaires par exemple), la municipalité choisit de sa propre initiative depuis plusieurs années de mettre en place des actions dans sa gestion quotidienne afin de prendre toute la mesure des évolutions devant conduire à la protection de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, l'usage raisonné de l'énergie et de l'eau, ou les problématiques de santé.

Les solutions proposées se mettent en œuvre progressivement, impliquant souvent de nouveaux investissements de matériels, des travaux parfois coûteux, la formation des agents municipaux, des réflexions pour répondre efficacement à la réglementation... Une amplification des actions en faveur du développement durable a cependant été conduite ces dernières années ; la situation de la commune dans le site naturel remarquable de la Confluence imposant d'être toujours plus exemplaire.

ACTIONS MENÉES PAR LE MURETAIN AGGLO

Le Muretain Agglo a déployé de très nombreuses actions en faveur du développement durable ; leur mise en place a été étudiée en étroite collaboration avec les 26 communes membres :

- > Validation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).
- > Réalisation d'un Schéma Directeur des cheminements cyclables (qui se traduira dès cette année par des travaux et des financements de pistes dans toute l'agglomération, dont à Pinsaguel).
- > Création d'un lieu d'accueil dédié aux conseils sur l'énergie et les travaux de rénovation de l'habitat, « La Turbine » à Muret.
- > Organisation de conférences et de salons pour informer le public sur les économies d'énergie.
- > Aides financières pour les travaux d'amélioration thermique des logements.
- > Pose de nichoirs sur tout le territoire.
- > Déploiement progressif du bio et des circuits courts dans les cantines scolaires.

BILAN DES ACTIONS CONDUITES PAR LA MUNICIPALITÉ

EN MATIÈRE D'ESPACES VERTS

- **Arrêt progressif de l'utilisation de désherbant**
remplacé par différentes méthodes alternatives : débroussailleuse, désherbeur thermique, désherbage manuel et mécanique, paillage des massifs.
- **Acquisition de nouveaux matériels :**
 - un broyeur de branches permettant de valoriser les déchets de taille en paillage pour le sol,
 - de l'outillage électrique afin de limiter la consommation de carburant et supprimer les émanations toxiques pour les utilisateurs.
- **Modification des techniques de fleurissement :**
 - arrêt de l'utilisation des jardinières suspendues très consommatrices en eau,
 - baisse de l'utilisation des plantes annuelles et remplacement par des plantes vivaces pérennes et moins gourmandes en eau.
- **Protection de la biodiversité au sein de la RNR grâce à des actions en partenariat avec les associations Nature en Occitanie et Arbres et Paysages d'Autan :**
 - mise en place du fauchage raisonné afin de favoriser le développement de la faune et de la flore,
 - plantation de plusieurs centaines d'arbustes de variétés locales,
 - élimination des plantes invasives (acacias, herbe de la pampa, ailanthe).
- **Aménagement paysager de la place de la Mairie :**
 - utilisation de plantes adaptées et peu gourmandes en eau,
 - utilisation de divers paillages afin de limiter les arrosages et l'enherbement des massifs,
 - utilisation d'un arrosage goutte-à-goutte programmé afin de limiter les pertes en eau.
- **Mise à disposition d'une parcelle clôturée pour l'installation d'une ferme agroécologique.**

POUR LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

- **Gestion des bâtiments :**
 - utilisation de produits d'entretien et de nettoyage ayant un écolabel,
 - mise en place d'horloges pour la commande des lumières avec extinction la nuit,
 - remplacement progressif des ampoules à filament ou halogène par des leds,

- pose de robinets temporisés.

➤ **Rénovation des bâtiments :**

- amélioration de la performance énergétique des écoles,
- renforcement de l'isolation des toitures,
- remplacement des menuiseries extérieures,
- pose d'une isolation thermique par l'extérieur sur les murs,
- optimisation du chauffage avec la pose de robinets thermostatiques.

CONCERNANT LA VOIRIE ET LES ESPACES PUBLICS

➤ **Éclairage public :**

- remplacement progressif des lampes iodures par des lampes leds moins consommatrices,
- mise en place d'horloges astronomiques afin de caler au mieux les mises en service en fonction des heures de lever et de coucher du soleil,
- mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public sur différents quartiers de la commune de 00 h à 05 h.

➤ **Poses de nichoirs à oiseaux ou à chauves-souris.**

➤ **Installation, financée par le Syndicat Départemental de l'Énergie de la Haute-Garonne, d'une borne publique de recharge pour les véhicules électriques.**

➤ **Les services techniques municipaux ont par ailleurs remplacé une fourgonnette diesel pour un modèle électrique.**

CONCERNANT L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Un nouveau PLU révisé approuvé début juillet, dont le commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif et indépendant de la mairie, a jugé positive son action en faveur du développement durable : « le projet de révision du PLU conduit à une consommation d'espaces naturels et agricoles moindres que sur la période précédente », « le développement de l'urbanisation sur la commune n'est pas prévu sur des milieux naturels a priori de grand intérêt », « dans son ensemble, le PLU révisé est plus favorable à l'environnement que le PLU en vigueur ».

PINSAGUEL, AU CŒUR DES ACTIONS DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

CRÉÉE OFFICIELLEMENT PAR LA RÉGION EN 2015, LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA CONFLUENCE GARONNE ARIÈGE EST LE RÉSULTAT D'UN ENGAGEMENT ASSOCIATIF QUI, PENDANT 15 ANS, A RÉUNI DIX COMMUNES ET PLUSIEURS ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT (DONT NATURE MIDI-PYRÉNÉES DEVENUE DEPUIS NATURE EN OCCITANIE) POUR CRÉER SUR 600 HECTARES AU SUD DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE UN ESPACE DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ZONES HUMIDES.

Une des rares Réserves naturelles françaises dans un espace périurbain, elle bénéficie de plusieurs soutiens financiers, principalement de la Région Occitanie et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Depuis son officialisation en 2015 par la Région, elle est gérée par l'association Nature en Occitanie et un comité de gestion (présidé par le maire de Pinsaguel) définit ses orientations et en suit l'exécution. Comme toutes les communes qui en sont membres, Pinsaguel a, au cours des dernières années, vu se dérouler un certain nombre d'actions dans le cadre de la vie de cette Réserve naturelle. Nous vous en livrons ci-dessous un aperçu tout en invitant, pour en avoir une vision plus précise, à aller sur le site Internet de la Réserve naturelle.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Nature en Occitanie

05 34 31 97 90 / 09 67 03 84 07

contact@confluence-garonne-ariege.fr

www.rnr-confluence-garonne-ariege.fr

DES ACTIONS

QUELQUES ACTIONS SIGNIFICATIVES ONT ÉTÉ CONDUITES RÉCEMMENT SUR LA COMMUNE DE PINSAGUEL DANS LE CADRE DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE EN PLUS DE CELLES MENÉES POUR LA PROTECTION DES HIRONDELLES ET DES CHAUVES-SOURIS QUI SERONT ÉVOQUÉES PLUS TARD.



Découverte de la biodiversité dans la Réserve naturelle régionale de la Confluence.

LES CONSEILS POUR PROFITER DE LA RÉSERVE NATURELLE

L'été est bien là et, avec les beaux jours, l'envie d'aller se promener devient grande. Cueillir, observer, se détendre, pratiquer une activité de loisir font partie des plaisirs simples dans ce poumon vert que constitue la Réserve naturelle. Près de 30 000 à 40 000 visiteurs, promeneurs et autres usagers fréquentent en juillet et août les différents sites de la Réserve ouverts au public. Les espaces naturels de la Confluence restent cependant fragiles. En adoptant les bons réflexes, chacun devient acteur pour préserver et profiter pleinement de la Réserve naturelle !

- › Prendre connaissance du règlement de la Réserve et respecter la signalisation.
- › Rester sur les chemins et sentiers balisés.
- › Remporter ses déchets.
- › N'allumer ni feu ni barbecue.
- › Éviter les prises de risque, rester sur les berges et non pas dans l'eau.
- › Garder son chien sous contrôle, tenu en laisse,
- › Ne pas déranger les animaux sauvages ni piétiner la végétation.
- › Respecter la tranquillité des lieux.
- › Partager l'espace et respecter les autres usagers.

POUR LE CADRE DE VIE

DE NOUVEAUX ARBRES ET ARBUSTES PLANTÉS!

Depuis janvier 2015, plus de 2 000 arbustes et une cinquantaine d'arbres ont été plantés sur le ramier de Pinsaguel, en rive gauche de l'Ariège, avec le concours de la municipalité et des associations Caminarem, Arbres et Paysages d'Autan, Unis-Cité et Nature en Occitanie, gestionnaire de la Réserve naturelle. Les objectifs : renforcer le boisement des bords d'Ariège, protéger les berges d'une érosion accrue et restaurer un corridor écologique pour la faune et la flore.

.....

LES ÉCOGARDES AU SERVICE DU TERRITOIRE



L'équipe des écogardes. Photo : Nature en Occitanie.

Depuis le classement en Réserve naturelle en 2015, Nature en Occitanie, son gestionnaire, renforce ses effectifs de mai à octobre avec une équipe d'écogardes. Six volontaires en service civique arpentent la Réserve naturelle pour informer les usagers et les sensibiliser sur les richesses naturelles et sur les règles de bonne conduite à tenir. 2018 était sous le signe de l'objectif zéro feu, avec un dispositif qui a permis une baisse du nombre de feux de 55 % par rapport à 2017. Bel effort à poursuivre en 2019. L'allumage de feux comporte en effet des risques de départs d'incendies, détruisant la biodiversité et mettant en danger les usagers. Le prélèvement de bois mort est également préjudiciable à la faune et la flore associées.

Une autre facette tout aussi importante des missions des écogardes est de garantir la sécurité du public, notamment vis-à-vis de la baignade, pratique dangereuse et interdite sur la Réserve naturelle. Les écogardes se chargent également d'assurer la bonne gestion des lieux, faire le suivi de la fréquentation des sites, participer aux animations pédagogiques, prendre part à l'organisation de la fête des ConfluenceS... Bref, un planning bien chargé!

LA RNR ET LA COMMUNE DE PINSAGUEL S'ENGAGENT DANS LA PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

La Réserve naturelle a de fortes responsabilités quant à la prévention des inondations, en jouant notamment le rôle de zone d'expansion et de ralentissement des crues.

Dans le cadre de l'appel à projets « Valorisons et restaurons les zones inondables ! » lancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'équipe gestionnaire de la Réserve et la commune de Pinsaguel ont été lauréats pour l'étude et la restauration des zones inondables présentes sur le territoire de la Confluence Garonne-Ariège.

À partir de l'automne 2019, derrière le château Bertier, seront lancés des travaux pour rétablir l'inondabilité naturelle et accroître les potentiels d'expansion et de rétention des eaux de crue. Ces travaux seront par ailleurs bénéfiques d'un point de vue écologique, permettant la réhabilitation de zones humides favorables à la biodiversité.

.....

PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS POUR UNE VALORISATION PÉDAGOGIQUE

Au cœur de la Réserve, le château des Confluences est un site idéal pour l'aménagement d'une Maison de la Confluence et de sa Réserve naturelle. En plus de l'accueil des services du gestionnaire, cette Maison située dans une des ailes du château proposera des espaces et infrastructures pour découvrir les patrimoines naturel, paysager et culturel du territoire.

Pour accentuer le rôle pédagogique du ramier d'Ariège, son sentier sera en 2019 agrémenté de pupitres d'interprétation. Il fera le lien avec le projet de Maison de la Réserve.

Dans le cadre du réaménagement de la place du village, un aménagement du bassin de décantation du futur parking sera réalisé de manière à le convertir en véritable zone humide, jouant un rôle pour la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité des eaux rejetées dans l'Ariège.

Enfin, l'ancienne station de pompage, derrière la salle de la Muscadelle, sera reconvertie et offrira diverses installations pour la petite faune du ramier. Elle constituera un support pédagogique privilégié pour communiquer sur la biodiversité des bords d'Ariège.

DES NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LE CHÂTEAU DES CONFLUENCES

COMME VOUS EN AVEZ ÉTÉ INFORMÉS IL Y A UN AN, NOUS AVONS LANCÉ UN « APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS » DESTINÉ À IDENTIFIER DES OPÉRATEURS CULTURELS, ASSOCIATIFS, DU DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE... INTÉRESSÉS POUR VENIR DÉVELOPPER LEURS ACTIVITÉS DANS LE CHÂTEAU DES CONFLUENCES.

Cet appel, dont l'accompagnement et le suivi ont beaucoup mobilisé notre travail, a commencé à porter ses fruits : comme beaucoup d'entre vous ont pu l'observer en y participant, de nombreuses animations de qualité se sont depuis mi-juin tenues dans la cour du château. Ce démarrage progressif de « La vie du château » est un grand motif de satisfaction

puisque'il montre que de plus en plus de Pinsaguelois s'approprient ce bien devenu public et viennent y partager des moments de loisirs et de convivialité alors que, dans un passé encore récent, il était perçu comme extérieur, étranger à la commune. Une observation qui ne trompe pas : de plus en plus de Pinsaguelois et de familles empruntent l'allée du château pour s'y promener.

En dépit de la longueur et de la complexité des procédures à laquelle nous confronte la réhabilitation de ce site classé, cette appropriation villageoise mêlée à l'intérêt grandissant que portent des acteurs extérieurs à notre village à notre projet ne font que renforcer notre confiance et notre volonté de continuer à le faire avancer.

LE PROJET DE MAISON DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE (RNR)

L'ASSOCIATION « NATURE EN OCCITANIE » PORTE UN PROJET DE CRÉATION D'UNE MAISON DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA CONFLUENCE GARONNE-ARIÈGE.

Il s'agit de créer un lieu d'accueil et d'informations pour les personnes désireuses de découvrir ce patrimoine naturel ou de participer à des activités (balades guidées avec des naturalistes, ateliers pédagogiques...). La Maison de la RNR sera adaptée pour recevoir des groupes scolaires et un espace

muséographique sera le cœur du projet. Ce projet est amené à se réaliser dans l'une des deux ailes du château et sera financé par la Région Occitanie et des fonds européens.

UN PARTENARIAT SIGNÉ AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Le 11 juillet, en préambule du concert du festival « 31 Notes d'été », Georges Méric, président du conseil départemental, a été reçu au château par le maire afin de signer une convention. Cet accord avec la commune prévoit un accompagnement technique, des aides financières et le déploiement de projets départementaux pour le château au cours des trois prochaines années. Le concert organisé ce soir-là et offert par le conseil départemental est un exemple concret des actions qui sont amenées à se développer.



Ci-dessus : Signature de la convention par le maire et le président du conseil départemental de la Haute-Garonne, en présence des conseillers départementaux du canton et du président du Muretain Agglo.

Photo : Manon Mory, mairie de Pinsaguel.

Ci-contre : « 31 notes d'été » au château, 11 juillet 2019. Photo : Manon Mory, mairie de Pinsaguel.



UNE PROGRAMMATION CULTURELLE DE QUALITÉ

DÈS CET ÉTÉ 2019, LES PINSAGUELOIS ONT PU CONSTATER QUE DE NOUVELLES PROPOSITIONS CULTURELLES S'ÉTAIENT DÉPLOYÉES DANS LA COUR DU CHÂTEAU.

Si certaines sont des événements municipaux habituels, de nouvelles manifestations ont été proposées par le conseil départemental (deux concerts) et par VEO Muret (15 séances de cinéma en plein air). En lien avec l'association « Les Amis de la Cité des Confluences », la municipalité (qui a accueilli ce 6 juillet l'ancienne ministre et spationaute Claudine Haigneré pour une conférence à l'occasion du 50^e anniversaire de l'homme sur la Lune) poursuit parallèlement des échanges avec d'autres prestataires culturels (dont deux structures de



Les toiles du château, cinéma en plein air.

production toulousaines reconnues) qui seraient à même de proposer d'autres programmations culturelles dans la cour du château pour la suite. Suite à notre appel à projets, c'est une grande satisfaction que de pouvoir accueillir dans notre commune des propositions d'une telle qualité de la part de personnalités ou de structures professionnelles.

RETOUR EN IMAGES SUR CULTURELLE « LA VIE DU

LE PARTENARIAT AVEC DES OPÉRATEURS CULTURELS ET LA SÉCURISATION DU SITE ONT ENFIN PERMIS DE PROGRAMMER UNE SÉRIE DE MANIFESTATIONS CULTURELLES ET D'ÉVÉNEMENTS FESTIFS DANS LA COUR DU CHÂTEAU CET ÉTÉ.

Le partenariat est une étape importante pour que les Pinsaguelois se réapproprient ce lieu et participent à le faire vivre. La qualité des spectacles, le succès des événements, la fréquentation des représentations et le plaisir de profiter de ce beau site en soirée témoignent que le projet « Château des Confluences » a beaucoup de potentiel et doit être une fierté pour les Pinsaguelois.



Concert de Cocanha le 29 juin, offert par le conseil départemental. Photo Manon Mory, mairie de Pinsaguel.

10 >

Conservatoire d'art dramatique de Montréal les 2 et 3 juillet. Toujours beaucoup de spectateurs pour des spectacles de grande qualité. Photo Manon Mory, mairie de Pinsaguel.



Conservatoire d'art dramatique de Montréal les 2 et 3 juillet. Trois représentations ont eu lieu : un cabaret-chanson, un spectacle jeune public, une pièce de théâtre. Photo Manon Mory, mairie de Pinsaguel.

Conférence de Claudie Haigneré, première femme française dans l'espace et ciné plein air le 6 juillet, organisé par l'association « Les Amis de la cité des Confluences ». Photo Jean-Pierre De Biasi.



LA PROGRAMMATION DU CHÂTEAU »



VEO Muret programme cet été 15 séances de cinéma en plein air, tous les mercredis et vendredis du 12 juillet au 30 août. Photo Manon Mory, mairie de Pinsaguel.

Concert de SOFAZ le 11 juillet, dans le cadre du festival « 31 Notes d'été » organisé par le conseil départemental.

Photo Manon Mory, mairie de Pinsaguel.



La fête du village du 13 juillet, encore plus chaleureuse et festive dans ce beau site : repas, bal et feu d'artifice au château.

Repas : photo Manon Mory, mairie de Pinsaguel.

Feu d'artifice : Photo Benjamin Ziegler.



À VENIR POUR POURSUIVRE CE BEL ÉTÉ CULTUREL AU CHÂTEAU

- > Exposition de l'association Pinsaguel'Art les 6, 7 et 8 septembre
-
- > Journées du patrimoine et « contre-visites » guidées avec un conteur les 21 et 22 septembre

UN PROGRAMME D'ANIM POUR FAVORISER LE LIE

LA VIE LOCALE PASSE PAR DES RENDEZ-VOUS FESTIFS, CULTURELS, SPORTIFS OU ÉDUCATIFS AYANT VOCATION À FAVORISER LE LIEN SOCIAL DANS NOTRE COMMUNE EN OFFRANT DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR LES PINSAGUELOIS, QUEL QUE SOIT LEUR ÂGE, ET EN COMPLÉMENT DES PROPOSITIONS FAITES PAR LES ASSOCIATIONS ET LES CLUBS SPORTIFS.

Le Centre Initiatives Jeunes (situé dans le complexe de la Muscadelle) ou **la médiathèque** (à côté de la mairie et de la salle des fêtes) contribuent à cette programmation.

La municipalité a fait le choix de renforcer et organiser plus d'animations au cours des derniers mois.

À LA MÉDIATHÈQUE

Outre son rôle de bibliothèque et de prêt de livres, CD ou DVD, la médiathèque propose régulièrement des activités : soirées culturelles ou citoyennes, rencontres-débats, jeux, contes, ateliers participatifs... Face au succès de ces rendez-vous, la municipalité a décidé de renforcer cette programmation au cours des deux dernières années.

Photos : mairie de Pinsaguel.



Balade urbaine.



Goûter jeux.



Ciné-débat sur l'exil espagnol



Atelier nutrition.

INITIATIVES MUNICIPALES EN MILIEU SOCIAL

AU CENTRE INITIATIVES JEUNES

Le CIJ propose des activités en soirée, des sorties en journée ou des séjours lors des vacances pour les jeunes de 11 à 17 ans. Le CIJ dispose de locaux adaptés à des activités variées; récemment, la municipalité a investi pour de nouveaux équipements à destination des jeunes de la commune: studio de musique, cuisine, console de jeux...

Photos : mairie de Pinsaguel.



Sortie au bowling.



Sortie accrobranche pendant les vacances de printemps.



Sortie burger et cinéma.



Sortie luge au plateau de Beille.



Chantier préparation du carnaval.



Soirée mexicaine.



Chantier pour la création d'un espace vert.

NOUVEAUX COMMERCES

RÉCEMMENT, TROIS NOUVEAUX COMMERCES ONT VU LE JOUR DANS NOTRE COMMUNE, PROPOSANT DES LIEUX DE RESTAURATION, SALON DE THÉ OU BAR, MAIS ÉGALEMENT DES PROGRAMMATIONS CULTURELLES OU DES ANIMATIONS. CELA EST UNE CHANCE POUR LA VIE LOCALE ET LA DYNAMIQUE DE NOTRE CENTRE-VILLE. BIENVENUE À EUX !

L'ANTIDOTE

Auparavant propriétaires d'un théâtre à Avignon, Sylvie et Fred ont ouvert ce café-théâtre rue de la Commune. Ils programment des pièces de théâtre et des spectacles de one-man-show, tout en proposant un bar et des tapas. Il y en a pour tous les goûts !

Ouvert les jeudis, vendredis et samedis à partir de 19 h ; spectacles à 20h30.

Tél. : 0981824116.



AUX GENS HEUREUX

Valérie a ouvert ce salon de thé qui sert aussi des tartes sur place ou à emporter, rue d'Andorre entre la place Berdoulat et le pont. La cuisine valorise les produits frais, sains, avec originalité. Une programmation de conférences ou d'ateliers (sur la nutrition, la santé...) est également proposée.

Ouvert de 9 h à 18 h les lundis et mardis, de 9 h à 19 h les mercredis, jeudis et vendredis.

Tél. : 05 61 40 85 69.

LA GRANDE FAMILLE

C'est un « café culturel chinerie » imaginé en famille et géré par une association. Pêle-mêle, on peut y boire un verre, y manger des tapas, y prendre un brunch le dimanche, y voir des concerts, y faire des achats vintage... Une nouvelle vie pour ce local historique de la rue d'Andorre !

Ouvert du mercredi au samedi de 15h30 à 22h30 (1h du matin certains soirs de concert), le dimanche de 10h30 à 22h30.

Horaires réduits en période estivale.

Tél. : 05 34 53 27 43.



PERMANENCES

> Sandrine Morch, députée de Haute-Garonne

81, avenue du Lauragais à Toulouse.

Au bureau parlementaire : Aurélie Conte et Julien Pinna reçoivent tous les mardis, et sur rendez-vous pour d'autres créneaux horaires.

M^{me} Morch reçoit uniquement sur rendez-vous : 06 75 14 06 58 ou sur contact@morch.fr

En mairie : les dates des permanences seront communiquées prochainement.

> Annie Vieu et Sébastien Lery, conseillers départementaux

vendredi 29 novembre 2019 en mairie de 9 h à 10 h 15.

Sur rendez-vous uniquement : 05 34 33 14 23 ou 05 34 33 14 24.

> M^{me} Trémolet, avocate

Le dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous uniquement.

Plage horaire de 14 h à 17 h. Prendre contact avec l'accueil de la mairie de Pinsaguel au 05 61 76 29 88 pour réserver une date.

> David, écrivain public

Sur rendez-vous uniquement. Plage horaire de 14 h à 16 h, les mercredis et vendredis. Prendre contact avec l'accueil de la mairie de Pinsaguel au 05 61 76 29 88 pour réserver une date.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

10 juillet, 7 août, 14 et 17 septembre, 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre, 11 décembre

Le gazon et les feuillages doivent être mis dans des sacs non fermés. Les branches doivent être mises en fagot attaché longueur maximum : 1 mètre. Ne sont pas acceptés les troncs et les grosses branches.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Attention ramassage les jeudis : 5 septembre et 28 novembre

Rappel : un encombrant est un déchet qui, en raison de son volume ou de son poids, n'entre pas dans le coffre d'une voiture. Un doute, une question : contactez le 05 34 46 30 50.

DE NOUVELLES PRATIQUES DE DÉSHERBAGE

Depuis 2012, la mairie de Pinsaguel a modifié ses pratiques concernant l'entretien des espaces publics : l'emploi de désherbant chimique a été remplacé par des méthodes alternatives. Ce changement de pratique a été conforté par la mise en place du plan « Zérophyto » ; la loi interdit désormais l'usage de désherbant sur les voiries.

Pour le cimetière, la mairie de Pinsaguel a expérimenté le désherbage thermique pendant deux ans mais cette technique n'a pas apporté un résultat satisfaisant. De nouvelles solutions sont mises en place :

- essai de semis de plantes adaptées afin d'envisager à terme l'enherbement volontaire et maîtrisé des allées secondaires
- acquisition d'un désherbeur mécanique

La réussite de ces nouvelles pratiques passe également par un nouveau regard des riverains, avec le retour d'une végétation variée et spontanée qui ne doit plus être perçue comme indésirable. La protection de notre cadre de vie est donc l'affaire de tous et la mairie de Pinsaguel remercie l'ensemble des personnes qui agissent dans ce sens.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- > SAUGEON Louise, née le 9 mars
- > BAZILE GINDRE Martin, né le 22 mars
- > VAISSIERE Noémie, née le 6 mai
- > RANO Élise, née le 19 mai
- > TARIOLLE Nathan, né le 1^{er} juillet
- > HEBRANT TELLECHEA Nahia, née le 11 juillet

DÉCÈS

- > MARGHIERI Josette, décédée le 24 mars
- > BECHADE Marie Rose, décédée le 3 avril
- > BOUGUEN Pierre, décédé le 17 avril
- > LONDRES Pierre, décédé le 12 mai
- > FLATOT Marie Marthe, décédée le 2 juin
- > COMBRET Jean-Claude, décédé le 10 juin
- > DE OLIVEIRA Léaldina, décédée le 18 juin
- > PICAURON Suzanne, décédée le 8 juillet
- > DUMAS Michel, décédé le 9 juillet

INFOS PRO

Prochainement ouverture :

- > Auto-école l'Occitanie
3, rue de la Commune.

NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

- > Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 45.
- > Mardi et samedi de 9 h à 11 h 30.

Trouvez une pharmacie de garde avec RESOGARDES :
3237 (0,34 € la minute) ou
www.3237.fr/

SEPTEMBRE 2019

Samedi 7 et dimanche 8, de 10h à 19h
Exposition Pinsaguel'Art
Vernissage vendredi 6 septembre à 18 h
> Château des Confluences

Samedi 7 septembre, de 14 h à 18 h
Forum des associations
> Château des Confluences (repli à la Muscadelle en cas de mauvais temps)
Apéritif à 18 h

Dimanche 8 septembre
Vide-grenier, organisé par le club de Pétanque
> Ramier Garonne

Du 17 septembre au 1^{er} octobre
 Exposition du Relais des assistantes maternelles
> Médiathèque Salou Casaïs

Samedi 21 septembre
Inauguration de la place de la Liberté
> Cérémonie à 11h devant la mairie suivie d'un apéritif
> Festivités et animation durant l'après-midi

Samedi 21 et dimanche 22 septembre, de 10 h à 18 h
Journées du Patrimoine avec visites contées du château
> Château des Confluences
www.chateau-des-confluences.fr

Samedi 28 septembre, 9 h 30
Opération « Nettoyons la nature »
> Rendez-vous à la Mairie
Équipement fourni sur place

Samedi 28 septembre, 10 h 30
 Animation « Portrait de doudou » par l'illustratrice Pascale Boutry
> Médiathèque Salou Casaïs (sur inscriptions)

OCTOBRE 2019

Du 3 octobre au 20 novembre
Exposition « Les épices »
> Médiathèque Salou Casaïs

Samedi 12 octobre, 10 h 30
Atelier Nutrition « Les bienfaits des épices sur la santé »
> Médiathèque Salou Casaïs

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE PINSAGUEL



à la Mairie ou par e-mail : contact@mairie-pinsaguel.com
en précisant nom, prénom et
« Abonnement newsletter »

Samedi 19 octobre, dès 8 h 30
Bourse aux vêtements
Automne-Hiver
> Muscadelle

Dimanche 20 octobre, 12 h
Repas Aligot, organisé par la FNACA
> Salle des fêtes (payant et sur réservation)

Jeu­di 31 octobre, 15 h 30
 Spectacle d'Halloween par « Le conteur des cimes »
> Médiathèque Salou Casaïs

NOVEMBRE 2019

Lundi 11 novembre, 11 h
Commémoration de l'armistice de 1918
> Monument aux morts

Dimanche 17 novembre, 13 h 30
Loto, organisé par le club des Aînés
> Muscadelle

Samedi 30 novembre
Spectacle de théâtre, *Les Fous de la scène* (Adultes)
> Salle des fêtes

DÉCEMBRE 2019

Dimanche 1^{er} décembre, 15 h
Loto, organisé par le CLSP Football
> Muscadelle

Du 3 décembre au 16 janvier
Exposition « Pinsaguel'Art »
> Médiathèque Salou Casaïs

Samedi 7 décembre, 15 h
 Spectacle de théâtre, *Les Fous de la scène* (enfants)
> Salle des fêtes

Dimanche 8 décembre, 16 h
 Noël au village
> Place de la Mairie (Muscadelle en cas d'intempérie)

Samedi 14 décembre, 10 h 30
 Contes de Noël, par « Le conteur des cimes »
> Médiathèque Salou Casaïs

JANVIER 2020

Vendredi 10 janvier, 18 h 30
Vœux de la municipalité
> Salle des fêtes

Dimanche 12 janvier, 12 h
Repas des aînés (sur invitation)
> Muscadelle

Dimanche 19 janvier, 14 h 30
(ouverture des portes dès 13 h 30)
Loto, organisé par le Tennis Club
> Muscadelle

LE CHÂTEAU DES CONFLUENCES



Un livre sur le château des Confluences est en préparation : son histoire du XIII^e siècle aux années 2000, l'architecture décryptée, le site naturel de la Confluence, la vie du château au XXI^e siècle.

Format 220 x 305 mm, 120 pages.
Sortie début septembre 2019.
Souscription en cours : réservez votre exemplaire au prix de 20 € au lieu de 25 €.

Éditions In extenso.
05 61 90 29 15.
contact@editions-in-extenso.com